

La

# Semaine Religieuse

DE  
**Québec**

VOL. XXI

Québec, 12 juin 1909

No 44

**DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD**

## SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 689. — Les Quarante-Heures de la semaine, 689. — Visite pastorale, 690. — Monseigneur Duhamel, 690. — Chronique diocésaine, 692. — Discours du Pape aux pèlerins français, 693. — Le 1<sup>er</sup> cardinal canadien, 697. — Date des rentrées au postulat des Religieuses Missionnaires de N.-D. d'Afrique, 703. — Miracles exigés pour une canonisation, 703. — Bibliographie, 704.

## Calendrier

— o —

13	DIM.	b	II <sup>e</sup> apr. Pent. et dim. dans l'oct. S. Antoine de Padoue, confesseur <b>Solennité de la FÊTE-DIEU</b> <i>F. yr.</i> 3 ton. Vêp., mém. du suiv. <i>O Doctor</i> , et du dim. seulement, (Procession dehors.)
14	Lundi	b	S. Basile, évêque et docteur
15	Mardi	b	De l'octave.
16	Mercredi	b	S. Jean François Régis, confesseur
17	Jendredi	b	Octave de la Fête-Dieu.
18	Vendredi	b	<b>SACRÉ-CŒUR DE JESUS</b> <i>dbl.</i> 1 <i>cl.</i>
19	Samd.	b	S <sup>te</sup> Julienne de Falconiéri, vierge.

## Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

13 juin, Chapelle Notre-Dame de Lourdes, Saint-Sauveur de Québec. — 14, Saint-Fabien. — 15, Saint-Samuel. — 16, Saint-Basile. — 17, Tewkesbury. — 18, Saint-Antoine de Tilly. — 19, Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, Québec.

## Visite pastorale

— o —

Saint-Roch-des-Aulnaies.....	<i>Dimanche</i>	13—14 juin
Sainte-Anne de la Pocatière.....	<i>Lundi</i>	14—16 “
Saint-Onésime.....	<i>Mercredi</i>	16—17 “
Saint-Pacôme.....	<i>Jeudi</i>	17—18 “
Rivière-Ouelle.....	<i>Vendredi</i>	18—19 “
Saint-Denis.....	<i>Samedi</i>	19—20 “

## Monseigneur Duhamel

Nos lecteurs ont déjà appris la douloureuse nouvelle de la mort de Sa Grandeur Monseigneur Joseph-Thomas Duhamel, le doyen des Archevêques du Canada. Ils n'oublieront pas dans leurs prières ce vaillant successeur des apôtres qui, depuis trente-quatre ans, gouvernait sagement son important diocèse, dont le siège est la ville capitale même du Dominion. Nous ne croyons pouvoir mieux faire que de reproduire ici, pour mieux la conserver, et plus facilement la relire, la page émue que le distingué Père Alexis, capucin, a consacrée dans *l'Action sociale* à la mémoire de ce regretté prélat, qui fut pour sa famille religieuse un bienfaiteur et un père.

LA RÉDACTION.

Monseigneur Duhamel, archevêque d'Ottawa, vient d'être ravi à l'affection des fidèles de son diocèse et à la vénération des catholiques du pays tout entier.

Atteint depuis près de deux ans d'un mal qui ne pardonne pas, une angine de poitrine, croyons-nous, il ne se faisait point d'illusion sur son état qu'il voyait s'aggraver journellement; mais, avec une énergie vraiment incroyable, il s'était résolu à mourir sur la brèche.

Il fit encore, samedi matin, une longue et fatigante ordination, à la suite de laquelle il eut une crise très sérieuse.

Cela ne l'empêcha point de partir pour sa visite pastorale. Arrivé à Casselman, il trouva des forces pour adresser la parole aux fidèles venus à sa rencontre; mais bientôt le mal prit le dessus, les crises revinrent, on comprit que c'était la fin; et le courageux prélat, après avoir reçu pieusement les derniers sacrements, s'endormit dans la paix du Seigneur, samedi soir.

le cinq du courant. Son corps fut ramené à Ottawa. Ses obsèques auront lieu jeudi prochain.

Dans ce deuil général qui nous atteint personnellement, on nous demande de faire trêve un instant à notre affection et à nos prières, pour satisfaire à la pieuse curiosité du public, en écrivant quelques notes rapides sur l'évêque que nous pleurons. Qu'il veuille donc agréer là-haut cet humble hommage de notre filiale reconnaissance.

---

Mgr Joseph-Thomas Duhamel naquit à Contrecoeur le 6 décembre 1841. Il avait à peine deux ou trois ans quand ses parents vinrent s'établir à Ottawa, qui portait alors le nom de Bytown. C'étaient d'honnêtes artisans.

Lorsque, en 1848, Mgr Guigues fonda le collège d'Ottawa, le jeune Thomas et deux de ses frères furent parmi les premiers élèves. Ses études et ses succès furent si rapides que, en septembre 1857, âgé seulement de seize ans, il entra au Grand Séminaire.

Il fut ordonné prêtre le 19 décembre 1863.

Après quelques mois de vicariat à Buckingham, Mgr Guigues le nomma, malgré sa jeunesse, curé de Saint-Eugène de Prescott, en août 1864.

Mgr Bourget qui venait fréquemment à Rigaud, paroisse voisine de Saint-Eugène, eut l'occasion de connaître et d'apprécier le jeune curé que sa connaissance parfaite de l'anglais rendait précieux au clergé des environs. Bientôt l'abbé Duhamel, ayant conquis l'affection de ses paroissiens, termina son église qui passa pour l'une des plus belles du diocèse. Mgr Guigues, qui l'appréciait à sa valeur, l'emmena avec lui au concile du Vatican.

Lorsque le vieil apôtre mourut, en 1874, il désigna aux évêques de la Province de Québec le jeune curé de Saint-Eugène pour son successeur. Celui-ci n'avait pas encore trente-trois ans. Il fut sacré le 28 octobre 1874 par Mgr Taschereau.

L'œuvre du nouveau pasteur fut immense.

Il succédait à un évêque missionnaire, à un fondateur d'église; sa tâche devait être celle d'un organisateur et d'un administrateur.

Il trouvait à Ottawa 61 paroisses et missions, 80 prêtres, et 96,549 fidèles.

Son diocèse, divisé deux fois, possède actuellement 136 paroisses et missions, 258 prêtres, tant séculiers que réguliers, et au moins 151,000 catholiques. Onze communautés d'hommes, quinze de femmes sont employées soit à l'éducation, soit à la prédication, soit aux œuvres hospitalières. Presque toutes les églises ont été renouvelées et rivalisent en beauté avec les plus riches du pays. Une université a été fondée; et enfin, pour couronner le tout, l'humble diocèse de colonisation, ouvert il y a soixante ans, dans les clairières de la forêt, est devenu une magnifique province ecclésiastique, le 8 juin 1886.

Monseigneur Duhamel meurt donc plein d'œuvres, sinon plein de jours, et peut comparaître devant son juge avec une ample moisson de mérites.

C'était un homme prudent et qui savait se taire. Occupé toute sa vie aux affaires plutôt qu'aux études, mais doué d'une vive intelligence et d'une grande facilité d'assimilation, il écoutait volontiers et profitait de tous les renseignements d'où qu'ils vissent.

Il était très discret, fermé dans les questions d'administration, comme il convient à un chef; dans la vie privée fort avenant et fort gai.

Son cœur ne s'ouvrait qu'à bon escient et rarement. Pourtant c'était un cœur tendre et fidèle, qui, une fois donné, ne se reprenait jamais; mais il affectait d'être impassible.

Il était très humble, avec une foi tranquille et une confiance de petit enfant en la Vierge Marie.

Il s'est préparé longtemps à la mort, se demandant chaque soir s'il serait en vie le lendemain. Que Dieu ait son âme; que tous ceux qui l'ont connu et l'ont estimé fassent à ce grand archevêque, aujourd'hui en présence de son Maître, l'aumône d'une prière.

FR. ALEXIS, cap.

---

### Chronique diocésaine

---

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a interrompu sa visite pour assister aux funérailles de Mgr Duhamel.

**Discours du Pape aux pèlerins français,**  
 PRONONCÉ DANS L'AUDIENCE DU 19 AVRIL  
 A SAINT-PIERRE DE ROME

— o —

Nous vous remercions, vénérable Frère (1), des vœux, des protestations et des promesses que vous venez de Nous offrir en votre nom et au nom de vos vénérés confrères, des pèlerins ici présents, et de tous les catholiques de France.

C'est avec une véritable satisfaction dans Notre cœur que Nous vous avons entendu exprimer votre attachement à l'Eglise catholique et votre dévotion au vicaire de Jésus-Christ.

Certes, vos sentiments n'étaient point chose nouvelle pour Nous, et la protestation que vous Nous en avez faite n'était point nécessaire.

Sans recourir à l'histoire, éloquent témoin de la fidélité inaltérable de la France à la Chaire de saint Pierre, de la fécondité de sa foi, de ses innombrables œuvres de charité, de son intrépide vaillance pour défendre sans peur et sans respect humain les droits de Jésus-Christ, des travaux de ces légions d'individus qui ont porté et portent encore jusqu'aux contrées les plus lointaines la lumière de l'Evangile et lui donnent le témoignage de leur sang; sans faire appel à tant de glorieux souvenirs qu'elle a inscrits dans ses fastes en caractères d'or, sans rappeler le spectacle que nous avons sous les yeux de ce peuple immense accouru à Rome pour rehausser par sa présence la glorification d'une compatriote bien-aimée, la bienheureuse Jeanne d'Arc, Nous avons eu déjà, dans les derniers événements douloureux que traverse votre pays, une preuve admirable de sa fidélité.

Oui, il sont dignes d'admiration, vos évêques et vos prêtres qui, obéissant à la voix du Pape, ont subi la spoliation de tous leurs biens, réduits à mendier un toit et du pain.

Avec eux, ils sont dignes d'admiration, les catholiques fervents dont la foi vive, la charité sans limites, la générosité capable des plus grands sacrifices, ont su triompher d'innombrables obstacles, méprisant les insinuations les plus malignes

---

(1) Mgr Touchet, évêque d'Orléans.

et les persécutions les plus acharnées, soutenus et récompensés dans leurs efforts courageux par le Dieu qui protège les causes saintes et seul peut donner les véritables victoires.

Aussi les perpétuels ennemis de l'Eglise n'ont rien épargné pour rompre cet admirable concert, pour séparer le peuple du clergé, le clergé des évêques, les évêques du Pasteur suprême.

Grâces soient rendues à Dieu ! Ces tentatives criminelles sont restées sans effet, et à aucune époque de notre histoire, on ne vit union aussi forte, aussi universelle et aussi compacte.

Conservez-la, cette union, vénérables Frères et Fils bien-aimés, car c'est elle qui sera votre force dans les luttes que vous soutenez courageusement avec le secours de Dieu. C'est elle qui vous aidera à protéger sans faiblesse et à défendre sans peur les droits de la justice, de la vérité et de la conscience.

Vous aurez, en outre, cette consolation et cette récompense de travailler au bien de votre patrie ; car c'est la religion qui garantit l'ordre et la prospérité de la société civile, et les intérêts de l'une et de l'autre sont inséparables.

Aussi, vénérables Frères, c'est à juste titre que vous avez évoqué le souvenir de vos grands Docteurs de la France qui, par leur union et leur dévotion à la sainte Eglise, ont proclamé et défendu la doctrine des Pères et des Docteurs du monde entier.

C'est avec un légitime orgueil que vous avez affirmé que tous les catholiques français sans exception, par cela même qu'ils sont patriotes, se glorifient d'être appelés « papistes et romains ».

Vénérables Frères et Fils bien-aimés, parce que vous prêchez et pratiquez, sans respect humain et pour obéir à votre conscience, les enseignements de l'Eglise, vous avez à souffrir toutes sortes d'injures. On vous signale au mépris public. On vous marque de cette note infamante : « Ennemis de la patrie ! »

Ayez le courage, vénérables Frères et Fils bien-aimés, de rejeter à la face de vos accusateurs ces viles calomnies qui ouvrent dans vos cœurs de catholiques une blessure profonde et telle que vous avez besoin de toute la grâce divine pour la pardonner.

Il n'y a pas, en effet, de plus indigne outrage pour votre

honneur et votre foi ; car si le catholicisme était l'ennemi de la patrie, il ne serait plus une religion divine.

Elle est digne non seulement d'amour, mais de prédilection, la patrie dont le nom sacré éveille dans vos esprits les plus chers souvenirs et fait tressaillir toutes les fibres de vos âmes, cette terre commune où vous avez eu vos berceaux, à laquelle vous rattachent les liens du sang et cette autre communauté plus noble des traditions.

Mais cet amour du sol natal, ces liens de fraternité patriotique qui sont le partage de tous les pays, sont plus forts quand la patrie terrestre reste indissolublement unie à cette autre patrie qui ne connaît ni les différences de langues ni les barrières des montagnes et des mers, qui embrasse à la fois le monde visible et celui d'au-delà de la terre, à l'Eglise catholique.

Cette grâce, si elle est commune à d'autres nations, vous convient spécialement à vous, Fils très chers de la France, qui avez si fort au cœur l'amour de votre pays, parce qu'il est uni à l'Eglise dont vous êtes les défenseurs et pour laquelle vous vous glorifiez de porter le nom de papistes et de romains.

Aux hommes politiques qui déclarent une guerre sans trêve à l'Eglise, après l'avoir dénoncée comme une ennemie, aux sectaires qui ne cessent de la villipender et de la calomnier avec une haine digne de l'enfer, aux faux paladins de la science qui s'étudient à la rendre odieuse par leurs sophismes en l'accusant d'être l'ennemie de la liberté, de la civilisation et des progrès intellectuels, répondez hardiment que l'Eglise catholique, maîtresse des âmes, reine des cœurs, domine le monde, parce qu'elle est l'épouse de Jésus-Christ.

Ayant tout en commun avec lui, riche de ses biens, dépositaire de la vérité, elle seule peut revendiquer des peuples la vénération et l'amour.

Ainsi, celui qui se révolte contre l'autorité de l'Eglise, sous l'injuste prétexte qu'elle envahit le domaine de l'Etat, impose des termes à la vérité, celui qui la déclare étrangère dans une nation, déclare, du même coup, que la vérité doit être étrangère ; celui qui a peur qu'elle affaiblisse la liberté et la grandeur d'un peuple est obligé d'avouer qu'un peuple peut être grand et libre sans la vérité.

Donc, il ne peut prétendre à l'amour, cet Etat, ce gouvernement, quel que soit le nom qu'on lui donne, qui, en faisant la guerre à la vérité, outrage ce qu'il y a dans l'homme de plus sacré.

Il pourra se soutenir par une force matérielle, on le craindra sous la menace du glaive, on l'applaudira par hypocrisie, intérêt ou servilisme; on lui obéira, parce que la religion prêche et ennoblit la soumission au pouvoir humain, pourvu qu'il n'exige pas ce qui est opposé à la sainte loi de Dieu.

Mais si l'accomplissement de ce devoir envers le pouvoir humain avec ce qui est compatible avec le devoir envers Dieu, rend l'obéissance plus méritoire, elle ne sera ni plus tendre, ni plus joyeuse, ni plus spontanée, et jamais elle ne méritera les noms de vénération et d'amour.

Ces sentiments de vénération et d'amour, cette patrie seule peut nous les inspirer qui, unie en sainte alliance avec l'Eglise, poursuit le vrai bien de l'humanité.

Vous en aurez la preuve, vénérables Frères et Fils bien-aimés, si vous considérez que c'est parmi les rangs des fidèles enfants de l'Eglise que la patrie a toujours trouvé ses sauveurs, si vous vous rappelez que les saints sont invoqués à juste titre dans les hymnes et la liturgie sacrée comme les pères de la patrie.

Merci, vénérables Frères, mes chers Prêtres et Fils bien-aimés, des consolations qu'apportent à Notre cœur les démonstrations de votre piété et les protestations solennelles que vous Nous faites.

Restez toujours comme aujourd'hui fidèles à l'Eglise et au Pape, au prix de tous les sacrifices et de la vie même.

Réunis en la barque mystique qui flotte sur les eaux fan-geuses de l'incrudulité et de l'indifférence, vous serez sauvés de ces deux fléaux qui menacent la société de sa ruine.

Sous la protection de la bienheureuse Jeanne d'Arc et des autres saints, vos avocats auprès de Dieu, vous aurez la gloire de vous signaler dans les plus nobles entreprises.

Enfin, par vos beaux exemples, vos sacrifices, vos prières, non seulement vous effacerez du front de votre patrie la honte très grave que lui a imprimée en face des autres pays la guerre faite à la religion, mais vous la rendrez glorieuse par



votre zèle à convertir et à réconcilier avec l'Eglise vos aveugles persécuteurs.

Vous ferez disparaître les désaccords qui sont le fruit de malentendus et de préjugés. Vous conduirez les esprits à la vérité et les cœurs à la charité de Jésus-Christ.

En vous adressant ces vœux, à vous, vénérables Frères, mes chers Prêtres et Fils bien aimés, à vous et à vos familles, Nous accordons de toute l'affection de notre cœur paternel la bénédiction apostolique.

Au-dessus des héros et des saints, jetez vos regards sur leur Roi et leur Maître, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il se soumet aux puissances humaines.

Quand il pénètre dans Jérusalem, dont il prévoit la ruine prochaine, il pleure de douleur en songeant que l'ingrate cité, favorisée de Dieu, a abusé de tant de grâces et n'a point su reconnaître les bienfaits de la visite de son Rédempteur.

Nous Nous réjouissons avec vous, catholiques bien-aimés de la France, si, faisant écho à l'oracle de l'Eglise, vous combattez sous la bannière de la vraie patriote Jeanne d'Arc, où il me semble voir écrits ces deux mots : « Religion et Patrie » ; avec vous qui, de toute l'ardeur de votre âme, acclamez cette héroïne, victime de la basse hypocrisie et de la cruauté d'un renégat vendu à l'étranger, toujours confiante cependant dans le Vicaire de Jésus-Christ, auquel, dans sa détresse, elle en appelait comme à son dernier refuge.

Nous partageons avec joie votre fierté, quand vous vénerez sur les autels cette vierge bénie qui, par les insondables jugements de Dieu sauva sa patrie du schisme et de l'hérésie, lui conservait l'auguste privilège de Fille aînée de l'Eglise.

---

### Les Souvenirs Politiques

DE L'HONORABLE CHS LANGELIER  
ET LE PREMIER CARDINAL CANADIEN

— o —

(Suite.)

Nous avons lu dans le *mémoire* de l'abbé Casgrain que dom Marcello était en grande amitié avec le Cardinal Laurenzi, le favori reconnu de Léon XIII, et avec Mgr Mocenni, le subs-

titut de la Secrétairerie d'Etat, homme d'une influence considérable, depuis cardinal.

Il s'agissait pour l'abbé d'entrer en relation avec ces deux éminents personnages.

Il rédigea un mémoire pour le cardinal Laurenzi et pria dom Marcello de le lui remettre, en laissant à sa prudence la manière dont il devait faire la chose.

« Dom Marcello entama le sujet avec une vraie finesse, sous prétexte de demander conseil, en ajoutant qu'un prêtre distingué du Canada était en ce moment à Rome, dans le but de postuler la dignité de Cardinal pour l'Archevêque de Québec. Le Cardinal l'écouta attentivement, pesa toutes les raisons qui lui furent énumérées... puis mit fin à la conversation, en disant : « j'y réfléchirai. »

« Un des jours suivants, Dom Marcello me ménagea une entrevue avec Mgr Mocenni à qui il avait déjà parlé du projet. Avec la brusque allure qui lui est habituelle, le distingué prélat, qui était averti de ma visite, n'attendit pas que je me rendisse à son bureau ; il entra soudainement dans le salon de Dom Marcello pendant que nous causions ensemble. Après un premier salut, il me fit signe de m'asseoir sur le sofa, et me demanda de lui exposer ce que j'avais à lui dire.

« Je suis chargé, lui répondis-je, de demander, non pas officiellement, mais officieusement, de la part du Gouverneur Général du Canada, Lord Landsdowne, si Sa Sainteté accueillerait favorablement une lettre de la Reine d'Angleterre, demandant le chapeau de Cardinal pour l'Archevêque de Québec. »

« La conversation fut courte, mais parut faire une impression favorable sur Mgr Mocenni... Après son départ, Dom Marcello me félicita chaleureusement, de la manière dont j'avais traité la question et m'assura que l'effet ne pouvait être plus favorable. »

Il devait en être ainsi. Ceux qui, comme moi, ont connu l'abbé Casgrain, savent quels étaient sa manière originale de dire, son éloquence naturelle et abondante, le succès infaillible de conversation qu'il remportait dans n'importe quel milieu. Artiste et diplomate comme tous les Italiens, Mgr Mocenni avait dû être nécessairement intéressé, sinon

fasciné, par ce type, ce caractère, et il est certain que le futur Cardinal fut aussi enchanté de sa nouvelle connaissance, que l'abbé de son succès.

« Trois ou quatre jours plus tard, Dom Marcello pria le Cardinal Laurenzi de faire la demande au Souverain Pontife : « Dites à Mgr Mocenni, » lui répondit le Cardinal, d'en parler directement au Pape. »

« En me rappelant ces paroles, Marcello m'assura qu'évidemment le Cardinal en avait déjà parlé au Saint Père. Aussi, à la seconde entrevue que j'eus avec Mgr Mocenni, Dom Marcello me fit remarquer avec quel empressement il m'avait accueilli... »

Dans une autre partie de son mémoire, l'abbé Casgrain dit que pour l'accréditer auprès du Saint-Siège, il n'avait qu'une lettre de Mgr Hamel, Recteur de l'Université Laval, pour traiter au nom de cette institution une affaire assez importante. « Elle me fut très utile, en me faisant connaître à la Propagande, particulièrement au Secrétaire, Mgr D. Jacobini ». Dom Marcello conseilla aussi à l'abbé Casgrain d'écrire au Cardinal Manning pour le prier d'user de son influence auprès de cette Congrégation.

Inutile de citer cette lettre de cinq pages, du 18 janvier 1886. Plus intéressante est la réponse :

« ... Londres, 22 janvier 1886.

« Monsieur l'abbé,

« Je vous remercie pour la lettre du 19 janvier par laquelle vous m'avez exposé l'importance de la création d'un Cardinal au Canada, et en même temps les mérites de l'Archevêque de Québec.

« Vous pouvez facilement comprendre, Monsieur l'abbé, les raisons pour lesquelles, en vous remerciant, je ne me prononce pas sur une question qui dépend seulement sur le Souverain Pontife, »

« Avec les plus sincères respects,

« Je suis, Monsieur l'abbé,

« Votre serviteur dévoué en Jésus-Christ,

« HENRI-E. — Card. Archvq. de Wesminster. »

On crut pendant quelque temps — dom Marcello lui-même, — que le Cardinal Manning avait écrit à la Propagande, mais il n'en fit rien. Ceux qui ont lu son histoire par Purcell savent, qu'à cette époque, Son Eminence n'aimait pas à s'adresser à cette Congrégation.

Quelques jours après avoir écrit à Manning, l'abbé Casgrain, muni d'une lettre de recommandation de Mgr Mocenni, se présenta à la Propagande et eut une longue entrevue avec le Secrétaire, Mgr D. Jacobini. Celui-ci le reçut avec empressement et bienveillance et parut parfaitement au fait de l'affaire du Cardinalat. (1) Après avoir entendu le fécond causeur et l'habile avocat, et relu la lettre de Mgr Mocenni, le prélat dit à l'abbé :

« Le Pape ne veut pas que la Reine écrive. S'il accorde la faveur demandée, il le fera sans l'intervention du Gouvernement. » Quelques jours après, dans une autre audience que j'eus avec Mgr Mocenni, celui-ci me répéta la même chose, traduisant évidemment la pensée du Pape. »

« En me parlant des Prélats les plus en faveur auprès de Léon XIII, continue l'abbé Casgrain, Dom Marcello ne manqua pas de me mentionner le Cardinal Pecci, frère du Pape. . .

« Je savais qu'il avait manifesté une estime particulière pour Mgr Taschereau qu'il avait invité à venir le voir lors du dernier séjour à Rome de Mgr l'Archevêque. Il l'avait vivement félicité de l'introduction de la Somme de Saint Thomas. . . dans les études théologiques de son diocèse.

« L'excellent Cardinal, qui a toute la simplicité d'un religieux, me reçut avec une parfaite bienveillance. Je ne manquai pas de lui parler. . . de saint Thomas, et je terminai en faisant connaître l'objet de ma mission à Rome. Le Cardinal parut accueillir favorablement la proposition et me dit sans détour qu'il en parlerait au Saint-Père.

« 1<sup>er</sup> février ; j'arrive de chez Dom Marcello qui a été ravi de me voir. » Comme j'avais hâte de vous dire ma joie ! m'a-t-il « dit en me pressant la main. Hier au soir, Mgr Mocenni est « venu un quart d'heure plus tôt que de coutume. Je lui ai dit

---

(1) Le Maire Langelier avait écrit au Préfet, le Cardinal Siméoni, le 6 septembre 1884. Voir *Souvenirs Politiques*, pages 321 ; cette lettre remarquable est à lire.

« que ce sera ce soir que Mgr Jacobini verra le Pape pour lui parler de la création d'un Cardinal à Québec. »

« Non, dit Mgr Mocenni, il est malade, il a pris du froid ; mais ça ne fait rien ; *si fara*, ce sera fait. »

« Quand je considère la discrétion de Mocenni, continua Dom Marcello, cet aveu me dit tout. Je suis certain que votre Archevêque sera nommé Cardinal au prochain Consistoire. »

« 6 février. . . je suis allé avec Dom Marcello faire une visite d'adieu à Mgr Mocenni. Après que je l'eus remercié de la bienveillance avec laquelle il m'avait accueilli, il m'a dit : « On vous a informé qu'il ne fallait pas faire écrire la Reine d'Angleterre. » Rien dans mes paroles n'avait pu provoquer cette remarque. Il fallait que le Pape eût insisté particulièrement sur ce point.

« 9 février. Veille de mon départ de Rome. Audience de Mgr Jacobini pour visite d'adieu. . . j'attendais un moment pour lui demander quelle réponse je devais apporter au Canada ; mais avant que j'eusse le temps de dire un mot : « j'ai parlé au Saint Père de l'affaire du Cardinalat, me dit-il. Il a bien accueilli la chose. J'y penserai, a dit le Saint Père ; je prendrai l'affaire en considération ; j'y réfléchirai. » Mgr Jacobini a ajouté en souriant : « Vous comprenez, c'est une chose délicate : je ne puis vous en dire davantage. Il faut laisser la liberté au Souverain Pontife. »

« Au sortir de cette audience, je me lançai dans ma voiture et je ne fis qu'un saut chez Dom Marcello. Quand je lui eus appris ce qui venait de se passer, il est tombé à genoux, en joignant les mains du côté de la Basilique de Saint-Pierre : « Loué soit le Bon Dieu et son Immaculée Mère. » En se relevant, il ajouta : « rappelez-vous ce qu'a dit Mocenni : *si fara*, *si fara*. »

L'abbé Casgrain avait terminé son travail : il partit pour Paris où il reçut plusieurs lettres de Dom Marcello ; le consistoire devait avoir lieu en mai ou en juin ; en attendant, rien à faire. Le 9 mars, Dom Marcello écrit : « D'après mes discours avec le cardinal Laurenzi et Mgr Mocenni, il me semble pouvoir conclure que notre affaire est faite. . . »

Le même jour l'abbé reçoit un télégramme du Père Brichet : « Cardinal Taschereau—Brichet. » puis un autre de Dom Mar-

cello confirmant la nouvelle, laquelle fut connue tout de suite dans la ville de Rome, puis à Québec.

Quelle joie ! quelle triomphe ! Quelle récompense pour ceux qui avaient travaillé ! Mais pourquoi ce travail, dira-t-on peut-être ; pourquoi tant se presser ? Pourquoi ne pas attendre tranquillement et sans se déranger le bon vouloir du Souverain Pontife ? — Son heure n'était pas arrivée. La preuve s'en trouve dans la lettre du Cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat, à M. F. Langelier, maire de Québec, le 20 septembre 1884 ; (1) « Des considérations de diverses sortes . . . n'ont pas permis à l'Auguste Pontife de donner une réponse favorable à la proposition de Votre Seigneurie. » Mais comme il arriva à Notre Seigneur lui-même d'être pour ainsi dire forcé d'agir « avant son heure, » il s'agissait pour nous de forcer le digne Vicaire du Christ à imiter son Divin Maître et à avancer son horloge. Et de même que le Sauveur aimait et aime encore à se faire prier avant d'accorder une faveur, et qu'il désire que l'on prie en commun et que l'on se recommande aux prières et à l'intervention de ses élus — témoin les Litanies des Saints — alors fallait-il, si nous voulions obtenir du Pape l'extraordinaire faveur d'un premier Cardinal, lui faire connaître l'ardeur de nos désirs, les peines de l'attente, et appeler à notre aide les conseillers du Saint Père, les anges du Vatican.

Comme on l'a vu plus haut, la nomination était demandée depuis au moins deux ans et par les personnages les plus considérables de l'Eglise et de l'Etat : plusieurs évêques, le maire de Québec représentant toute la ville épiscopale, le secrétaire d'Etat, l'honorable M. Chapleau (2), Sir John Mc Donald, premier ministre. Lord Lansdowne, le Gouverneur Général, était tellement favorable à cette nomination qu'il était prêt, s'il le fallait, à faire intervenir la Reine elle-même ! L'abbé Casgrain arriva en dernier lieu, sans doute, mais c'est lui qui frappa le

(1) Lettre citée dans les *Souvenirs Politique* de l'Hon. Chs Langelier, page 326.

(2) Il écrit au maire de Québec, le 21 octobre 1885 : « Je m'empresse de t'informer . . . que j'envoie dès aujourd'hui une lettre très pressante à S. E. le Cardinal Secrétaire d'Etat au Vatican, recommandant notre distingué prélat, Mgr Taschereau, pour le chapeau de Cardinal . . . Inutile de t'ajouter que je me réjouirai, comme d'un immense bienfait pour notre Canada, de la promotion de notre digne archevêque. » *Souvenirs Politiques* page 325.

dernier coup et assura la victoire. Il s'adresse directement et sur place à toutes les Puissances du Vatican : à la secrétairerie d'Etat, à la Propagande, aux amis les plus influents du Pape : les Cardinaux Laurenzi et Pecci, Mgr Mocenni et bien d'autres. Il y va franchement et dit à tous : L'Eglise de Québec demande à grands cris un cardinal : et maintenant jugez si notre candidat ne mérite pas d'arriver le premier. « Vous voyez bien quel est celui que le Seigneur a choisi, et qu'il n'y en a point dans tout le peuple qui lui soit semblable. *Certe videtis quem elegit Dominus, quoniam non sit similis illi omni populo.* (1) Le Saint Père ne demandait pas mieux que de se laisser toucher et d'exaucer les vœux du Canada. Pressé de tous les côtés, il prononça le *fiat* créateur, qui remplit de joie tous les vrais Canadiens, en couronnant notre Eglise et son auguste Chef.

Quand j'assistai à Rome, en 1900, à la clôture du dernier Jubilé, je vis tout naturellement un grand nombre de cardinaux, d'évêques et de prélats, et je me demandai souvent, pendant la cérémonie, s'il y avait là une plus noble et plus grande figure que celle du Cardinal Taschereau. MGR H. TÊTU.

---

◆◆◆

**Date des rentrées au postulat des Religieuses  
Missionnaires de N.-D. d'Afrique. (Sœurs Blanches)**

Il n'y a eu jusqu'ici au postulat des Sœurs Blanches, pour les aspirantes aux missions d'Afrique, qu'une rentrée par année.

Il y en aura deux désormais : l'une en février, l'autre en août, et par suite deux départs pour l'Afrique.

---

◆◆◆

**Miracles exigés pour une canonisation**

L'Eglise, dans les procès de béatification, n'accepte, des guérisons obtenues par l'intercession des serviteurs de Dieu dont elle examine la sainteté, que celles opérées après leur mort, et non les miracles accomplis pendant leur vie.

Elle force pour ainsi dire Dieu à lui démontrer par sa toute puissance que ces saints jouissent déjà de la gloire éternelle pour qu'elle puisse sur cette terre, en toute infailibilité, les élever aux honneurs des autels.

---

(1) I. Livre des Rois, ch. X, v. 24.

Pour éviter toute erreur, les conditions qu'elle pose à la reconnaissance de ces miracles sont des plus rigoureuses. On va en juger : elles sont au nombre de sept.

1. La maladie doit être grave, invétérée, incurable ou difficilement curable par les remèdes et seulement à la longue.

2. Elle ne doit pas être arrivée à son déclin, pour qu'on ne puisse pas interpréter la guérison par l'évolution naturelle.

3. Il ne faut pas qu'il y ait eu de remèdes administrés auparavant, ou du moins, s'il en a été administré, il faut qu'il soit prouvé par le temps et les circonstances qu'ils n'ont pu avoir aucune influence sur la guérison.

4. Cette guérison *doit être subite* : il ne faut pas que les accidents de la maladie diminuent par le temps et par degrés, comme dans les maladies naturelles.

5. La guérison doit être entière et parfaite.

6. Il ne faut pas qu'elle puisse être interprétée par une crise ou une révolution sensible capable d'opérer seule.

7. La guérison doit être constante, sans récidives.

Que si l'on veut tenir compte de toutes ces conditions, on ne pourra s'empêcher de reconnaître la prudence, même l'excessive rigueur de l'Eglise, et d'avouer que, ces conditions réalisées, la guérison est nécessairement miraculeuse.

#### Bibliographie

—CATÉCHISME SIMPLE DÉDIÉ AUX CATÉCHISTES VOLONTAIRES  
Approuvé par S. E. le cardinal PERRAUD, et NN. SS. de Cambrai, de Langres, d'Amiens et de Saint-Dié. Troisième édition  
Prix : 0 fr. 15 centimes. Paris : librairie Vve Poussielque, rue Cassette, 15.

Voici la troisième édition du *Catéchisme simplifié* ; il a donc eu du succès, parce qu'il répond à un besoin véritable. Son auteur, qui fit pendant cinquante ans le catéchisme à des enfants de tout âge, et de tous degrés d'intelligence, l'a composé spécialement pour ceux qui n'ont pas encore atteint l'âge d'assister aux catéchismes réglementaires et plus encore pour ceux qui demeurent longtemps au premier âge de l'intelligence, ceux dont la mémoire ingrate ou l'esprit borné ne peut retenir ni comprendre le catéchisme ordinaire. On ne trouvera dans cet opuscule ni les termes abstraits, ni les définitions théologiques qui sont comme de l'hébreu pour ces déshérités, et les fatiguent sans les instruire ; il fut rédigé *avec eux*, selon leur portée ; les réponses, courtes et claires, ont été essayées dans les leçons.

L'auteur, voulant faciliter sa diffusion, s'est décidé à en faire tirer une édition plus nombreuse et à en baisser le prix à 0 fr. 15 au lieu de 0 fr. 25.